

NOVEMBRE 2025



**L'ÉQUIPE DU COULOIR HANTÉ D'HALLOWEEN
COMITÉ SPORTIF & LES P'TITS BONHEURS DE LÉONIE**

**INSCRIVEZ-VOUS À
L'INFOLETTRE**



**BISCUIT SOURIRE DES
FÊTES**

Un biscuit. Un sourire. Un impact local.
Précommandez vos biscuits dès maintenant !



DES NOUVELLES DE VOTRE MUNICIPALITÉ

Dates des séances régulières du Conseil municipal

Conseil Municipal de Saint-Moïse 19h30 au centre municipal, 120 rue Principale

2026

janvier

di	lu	ma	me	je	ve	sa
28	29	30	31	1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31
1	2	3	4	5	6	7

février

di	lu	ma	me	je	ve	sa
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14

mars

di	lu	ma	me	je	ve	sa
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31	1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11

avril

di	lu	ma	me	je	ve	sa
29	30	31	1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	1	2
3	4	5	6	7	8	9

mai

di	lu	ma	me	je	ve	sa
26	27	28	29	30	1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31	1	2	3	4	5	6

juin

di	lu	ma	me	je	ve	sa
31	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11

juillet

di	lu	ma	me	je	ve	sa
28	29	30	1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	1
2	3	4	5	6	7	8

août

di	lu	ma	me	je	ve	sa
26	27	28	29	30	31	1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31	1	2	3	4	5

septembre

di	lu	ma	me	je	ve	sa
30	31	1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	1	2	3
4	5	6	7	8	9	10

octobre

di	lu	ma	me	je	ve	sa
27	28	29	30	1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31
1	2	3	4	5	6	7

novembre

di	lu	ma	me	je	ve	sa
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12

décembre

di	lu	ma	me	je	ve	sa
29	30	1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31	1	2
3	4	5	6	7	8	9

Demande de participation citoyenne

Nouveau journal l'Écho du Sommet

Dans le cadre de la refonte du journal l'Écho du sommet, nous aimerions mettre en valeur notre territoire grâce à vos photographies. Nous faisons donc un appel à tous pour nous envoyer vos plus jolies photos de Saint-Moïse au journalstmoise@gmail.com en précisant le lieu de la photo et le nom du/de la photographe

Merci de votre participation à tous!

Bibliothèque les P'Tits bonheurs de Léonie



LES P'TITS BONHEURS DE LÉONIE Bibliothèque communautaire de Saint-Moïse

HEURES D'OUVERTURE DE LA BIBLIOTHÈQUE :

NOVEMBRE ET DÉCEMBRE 2025

Mardi de 12h à 15h
Mercredi de 18h à 20h
Jeudi de 12h à 15h
Samedi de 10h à 12h

FERMÉE DU
15 DÉCEMBRE AU 13 JANVIER 2026
POUR LE TEMPS DES FÊTES

Vous souhaitez devenir bénévole? N'hésitez pas à contacter Lucie au 581 246-8821
ou à passer à la biblio durant les heures d'ouverture - Merci!

Club des 50 ans et plus - Soirée dansante du mois

TOUTE LA POPULATION EST INVITÉE À UNE

Soirée dansante

15 novembre 2025
19h30

Admission 7\$

Service de bar sur place

en spectacle,
Mathieu Lavoie



SALLE COMMUNAUTAIRE DE SAINT-MOÏSE

Club des 50 ans et plus - Gym Santé +

GYM SANTÉ+

AU SOUS-SOL DU CENTRE MUNICIPAL, 120 ROUTE PRINCIPALE SAINT-MOISE

OUVERT DEPUIS LE LUNDI 6 OCTOBRE 2025

HEURES D'OUVERTURE :

LUNDI : 10H À MIDI - 19H À 20H30

MARDI : 14H30 À 16H

MERCREDI ET VENDREDI : 10H À MIDI - 19H À 20H30



GRATUIT POUR LES
MEMBRES DU CLUB DES
50+ DE SAINT-MOISE

RESPONSABLE : NICOLE PATRY
418 776-2932

Carte de membre annuelle: 25\$
Abonnez-vous!

Club des 50 ans et plus - Danse en ligne

**** NOUVEAU ** NOUVEAU ****

Vous adorez la danse en ligne et vous aimeriez pratiquer des danses ?



C'est maintenant possible grâce à Mme Nicole Patry, en collaboration avec le Club 50+ et le Gym Santé+ de Saint-Moise qui vous proposent de pratiquer** tous les mardis après-midi à 13h lors de rencontres amicales entre danseurs, à compter du 7 octobre 2025.



**ce ne sont pas des cours mais des pratiques amicales

à la salle communautaire de Saint-Moise
120 rue Principale - Saint-Moise

Information : Claire Turcotte : 418 509-0563



Club des 50 ans et plus - mercredi tonique



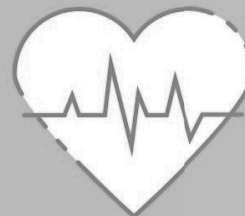
POUR LA 3^E ANNÉE, LE CLUB DES 50+ DE SAINT-MOÏSE REPREND LES MERCREDIS TONIQUES

Les mercredis Toniques c'est quoi?

CHAQUE MERCREDI à 13h

C'est une rencontre hebdomadaire comportant plusieurs volets dont :

- Gym cerveau
- Vie active
- Jeux



Les activités seront choisies selon le désir de la majorité

À la salle communautaire de St-Moïse

Pour information : Aline Levesque 418 776-5413 - Sylvie Fleurant 819 473-3848

Ski bazar à Val d'Irène

Ski Bazar



16

Dimanche 16 novembre 2025 à 11 h 00

Ski Bazar à Val d'Irène

115, Route de Val-d'Irène, G0J2P0

À Go onLit!

DE RETOUR!

CONCOURS

À GO ON LIT!

POUR LES MATAPÉDIENS DE 14 À 30 ANS

Comment participer?
2 étapes simples!

1

Complète le
QUIZ
ici



2

Complète le
FORMULAIRE
ici



À GAGNER 3X

Comprenant : 50\$ à la librairie *Tchèque ça!*,
25\$ de la Chambre de Commerce de La Matapédia
(te permettant de magasiner dans 74 commerces
de la région), une tuque emblématique et bien plus!

Fin du concours : 23 novembre minuit!

Québec

#AGOL

COSMOSS

Concert des Voix de la Vallée

Les
Voix de la Vallée
et la
chorale des élèves
de l'école Val-Brillant

présentent :

Tricotés serrés

LINE CROFT ET ISABELLE ROY DIRECTION
GUILLAUME AUBERTIN PIANO
ANNE BILODEAU VIOLON

**SAMEDI
13 DÉCEMBRE 14 H**

Église Saint-Pierre-du-Lac
de Val-Brillant

ALLIANCE
CHORALE
DU QUÉBEC
50 ans d'harmonie



25 \$ à la porte / 22 \$ prévente / 10 \$ étudiant
Billets en vente auprès des choristes
ou au 418 631-3198 (demandez Carmen)

Matamajaw veut votre avis

Le Site patrimonial de pêche Matamajaw entreprend une importante démarche de planification stratégique 2026-2030 afin de définir sa vision, ses priorités et ses actions pour les prochaines années. Ce travail s'inscrit dans la volonté de faire évoluer le musée en lien avec les besoins, les valeurs et les aspirations de la communauté matapédienne.

Parce que le patrimoine appartient à tout le monde, nous souhaitons entendre votre voix.

Nous vous invitons à répondre à un court sondage (moins de 5 minutes) qui nous aidera à mieux comprendre vos attentes et à orienter nos actions pour l'avenir du musée.

Le sondage est en ligne jusqu'au 7 décembre 2025.

ENSEMBLE POUR L'AVENIR DE MATAMAJAW



**SCANNEZ ET
RÉPONDEZ À NOTRE
SONDAGE**

Jusqu'au 7 décembre 2025

MATAMAJAW
UNE VRAIE HISTOIRE DE PÊCHE!

TOURISME
GASPÉSIE



En répondant,
coutez la chance
de gagner un
panier-cadeau
local !

Conférence *gratuite*

La communication

Si communiquer est un art, nous vous invitons à être l'artiste de votre vie pour créer des ponts et non des murs dans vos relations.

Lundi 24 novembre 18h30

salle communautaire de Saint-Moise

Conférence d'une durée de 1 h 30 Avec une petite collation



PAR CAROLINE GIROUX
travailleuse sociale en pratique privée
Bureau à Lac-au-Saumon



Rayon de Partage
en santé mentale

Pour info: 418-629-5197
www.rayondepartage.com

**OUVERTE
À TOUS!**

Plonge dans le feu de l'Action, deviens pompier!



Un ami parmi d'autres, un héros quand ça compte.

*Applique pour un poste de pompier/pompière à temps partiel
et plonge dans le feu de l'action!*

mrcmatapedia.qc.ca/feu



Salon des artistes et des artisans de la Matapédia

15



SALON
DES ARTISTES
ET DES ARTISANS
DE LA MATAPÉDIA

24^e édition

Samedi
15
novembre

10h
à
17h

Dimanche
16
novembre

9h
à
16h

du 15 nov 10 h 00 au 16 nov 16 h 00

24^e édition du Salon des artistes et des artisans de La Matapédia

Salle communautaire d'Amqui, 55, du Carrefour-sportif, Amqui, QC, Canada, Quebec G5J 3E7

Les Éclaireurs dans La Matapédia

Rapport d'activités 2024-2025

LE RÉSEAU D'ÉCLAIREURS

73 éclaireurs formés et recrutés

- Qui proviennent de différents secteurs d'activités : groupes bénévoles, organismes communautaires, entreprises, citoyens(nes), etc;
- C'est plus de 216 personnes qui ont été formés à titre d'éclaireurs dans La Matapédia.



Salon des aînés, CAB, 2024, Amqui

17 projets soutenus

- Par le comité de proximité éclaireur de La Matapédia qui est formé du Centre d'Action Bénévole de La Matapédia, Rayon de partage en santé mentale, COSMOSS, la MRC, le Centre de services scolaire Monts-et-Marées, la Corporation de développement communautaires de la Matapédia, la Maison des Familles, l'Office municipale d'habitation d'Amqui, Tremplin Travail et le CISSS du Bas-Saint-Laurent.



On t'amène aux vues, Cinéma Figaro, 2025, Saint-Moïse

287 activités de résilience

- Activités organisées en collaboration avec les organismes communautaires du milieu et propulsées par les 17 projets soutenus par le comité de proximité éclaireur de La Matapédia;
- Les activités soutenues par le comité de proximité éclaireur de La Matapédia ont permis de rejoindre 15 291 personnes sur le territoire de La Matapédia.



Activités gourmandes, Centre écloison, 2025, Causapscaï

Nos prochains pas

- Poursuivre le déploiement de la formation éclaireur partout sur le territoire matapédien;
- Consolider le réseau des éclaireurs formés dans La Matapédia;
- Faire connaître le programme de soutien financier du réseau Éclaireurs auprès des organismes admissibles du milieu matapédien.

CENTRE d'Action BÉNÉVOLE VALLÉE DE LA MATAPÉDIA

INFO CAB

Les nouvelles du Centre d'Action Bénévole Vallée de La Matapédia

Avis de nomination

Bienvenue à Monsieur Patrick Allard, le nouvel agent de promotion sur le terrain. Fort de plus de 30 ans d'expérience en représentation, il se consacre désormais à rencontrer les citoyens de la Matapédia pour échanger sur le bénévolat et les accompagner dans leur désir de s'impliquer. Accessible et passionné, il est disponible pour discuter, informer et orienter toute personne intéressée à contribuer à sa communauté.

N'hésitez pas à le contacter !
418 629-4456 Poste 5
agent@cablamatapedia.org



OFFRE DE BÉNÉVOLAT

- Accompagnement-Transport
- Popote Roulante
- Dédoumagement pour les frais de déplacement \$
- Profitez d'une liberté d'horaire

NOS SERVICES

- Accompagnement-Transport
- Popote Roulante
- Centre de Jour
- Visite Amicale
- Répit Proche Aidant
- ITMAV
- Appel de surveillance
- Bacs d'activités

DEVENEZ BÉNÉVOLE



FORMULAIRE D'INSCRIPTION



40, avenue du Parc, Amqui, Québec, G5J 2L6

benevole@cablamatapedia.org 418 629-4456 www.actionbenevolebsl.org

Qu'est-ce qu'on mange ?

Le meilleur des Cercles de Fermières du Québec



À savoir

Qu'est-ce qu'on mange? Édition anniversaire - Le meilleur des cercles de fermières du Québec

Lynne Faubert et les Cercles de fermières du Québec

Les Éditions de l'Homme

256 pages -39,95 \$ - Info: cfq.qc.ca

Cosmoss vous informe



Vous informe des initiatives pour les 0-30 ans AUTOMNE 2022

Rebondir ensemble!

Parce que les tout-petits aussi ont des droits.



LA GRANDE SEMAINE DES TOUT-PETITS

7^e édition
14 au 20 novembre 2022
grandesemaine.com

Surveillez la programmation complète
sur la page Facebook COSMOSS Matapédia
et sur le site www.cosmoss.qc.ca/matapedia

Voici quelques activités gratuites proposées :

- À la piscine avec la Maison des familles
- Clinique Amis des bébés sur l'Alimentation
- Sortie spéciale COSMOSS avec les papas
- Bébélitôt à la bibliothèque d'Amqui
- Conférence conciliation travail-famille
- Atelier *Lecture partagée enrichie*
- Atelier sur le gaspillage alimentaire des enfants à la bibliothèque du Lac-au-Saumon
- Et bien plus!

Participez aux activités et augmentez vos chances de remporter un ensemble cadeau!



Pour ne rien manquer?
Suivez-nous sur facebook COSMOSS Matapédia
Vous avez une question?
Messenger sur la page ou 418-629-5001

Les gratuites, on aime ça!

Dans notre belle Vallée, il y en a des tonnes! Voyez ce que vous pouvez faire comme activités et les prêts de matériel offerts gratuitement dans nos 3 secteurs matapédiens :

Est, Ouest et Centre!
Rendez-vous sur la page ou le site internet de COSMOSS Matapédia



À pied,
à vélo...
à la
biblio!



Rendez-vous à
votre bibliothèque
en déplacement actif
= un poinçon!
Remplissez votre carte,
additionnez-les
et ayez plus de chances
de gagner des prix :
un prix par bibliothèque
+
deux grands prix
pour la Matapédia

Jusqu'au 30 novembre! Bonne chance à tous!

Invitation spéciale avec
Nourrissons-Lait

les
Cliniques Amis
des bébés
et des tout-petits

Pour futurs parents et parents d'enfants de 0 à 5 ans

Cours prénataux

Samedi 3 décembre de 9h à 13h
À la Maison des familles au 67, rue Lambert à Amqui
Dîner buffet froid inclus, surprises et prix!
Places limitées : inscription obligatoire
Information sur l'événement Facebook

Gratuité secteur ouest

GRATUITÉS : SECTEUR OUEST

Sayabec, St-Damase, St-Moïse, St-Noël, St-Cléophas, Val-Brillant

LÉGENDE :

Coffre WIXX :
matériel sportif
sur place disponible
en tout temps

Boîte à livres :
partage de livres
disponible
en tout temps

À NOTER :
Les toilettes, les
balançoires et les modules
de jeux ne sont pas
ouverts durant l'hiver



★ CONCOURS ★

À pied, à vélo... à la biblio!

Rendez-vous à votre bibliothèque
en transport actif, soit en vélo ou
à la marche, et courez la chance
de gagner des prix.
Détails à votre bibliothèque!

ON GLISSE!

**À la Cédrière
de Val-Brillant**

Lundi, mardi, jeudi et vendredi :
18h à 19h30
Samedi :
13h30 à 16h et 18h à 19h30
Dimanche : 13h30 à 16h
Plusieurs formats de tubes
(enfant et adulte)

ON PATINE!

**Patinoires
extérieures**

St-Noël
Lundi au vendredi : 18h à 21h
Samedi et dimanche : 13h à 21h

St-Cléophas

Tous les jours : 8h à 19h

Val-Brillant

Mercredi : 18h à 20h30
Jeudi et vendredi : 18h à 21h
Samedi : 13h30 à 16h et 18h à 21h
Dimanche : 13h à 16h

St-Moïse

Lundi au mercredi : 18h à 21h
(lumières allumées et Centre Sportif fermé)
Jeudi au vendredi : 18h à 21h
Samedi : 13h à 16h et 18h à 21h
Dimanche : 13h à 16h

St-Damase

Jeudi : 18h à 21h
Vendredi : 18h30 à 21h30
Samedi : 13h30 à 16h30 et
18h30 à 21h30
Dimanche : 13h30 à 16h30

Aréna

Aréna de Sayabec

Hockey et patinage libres
Voir l'horaire sur le site Internet
ou la page Facebook
de la municipalité

ON MANGE!

Frigos pour tous

Sayabec

Au sous-sol du bureau municipal au 3, Rue Keable
Lundi au jeudi : 9h à 16h Vendredi : 9h à 12h

St-Noël

Au bureau municipal au 19-A, Rue Turcotte
Lundi au jeudi : 8h à 16h
Pour les citoyens de St-Noël

ON LIT!

Bibliothèques

St-Noël

Lundi : 12h45 à 15h
Mardi : 18h30 à 20h

St-Cléophas

Jeudi : 19h à 20h30

Sayabec

Mercredi : 9h à 11h, 12h30 à 15h30
et 18h30 à 20h

St-Damase

Mardi : 13h à 15h
et 18h30 à 20h

Val-Brillant

Lundi, mardi et mercredi : 9h à 12h et 13h à 16h
Vendredi : 9h à 12h
Samedi : 10h30 à 12h

Biblio communautaire de St-Moïse

Local 3 du centre communautaire
Voir leur page Facebook
Les p'tits bonheurs de Léonie

Boîtes à livres

St-Moïse

Centre municipal et centre sportif

Sayabec

À la gare patrimoniale
CPE L'Enfant joue

St-Damase

Centre communautaire

Val-Brillant

Bureau municipal

St-Noël

Centre sportif

St-Cléophas

Bureau municipal

SENTIERS

Sentiers Mic-Mac

De 1 à 7,5 km
de randonnée pédestre
Route de Ste-Paule Nord à Sayabec

Seigneurie-du-Lac-Matapédia

Sept boucles de 0,8 à 6,2 km

Sentiers de St-Noël

Départ rue Industrielle
Pour ski de fond et raquette

Sentiers de St-Damase

Parcours historique Bois BSL

Sentier lumineux de St-Moïse

Environ 1 km, départ à gauche
du centre communautaire

**Sentier Parc des Bois et
Berges de Val-Brillant**

Pour le fatbike : départ à la patinoire
Pour le ski de fond, la marche, la raquette
et la trottinette des neiges :
environ 1,5 km de sentiers
illuminés en fin de journée

ON BOUGE!

Activités sportives

Au gymnase de la polyvalente de Sayabec
Pour adolescents et adultes
Divers sports proposés
En soirée, voir l'horaire sur le site
de la municipalité

Vélo parc

À St-Noël (fermé l'hiver)

SORTIE AU PARC!

Sayabec - Divers parcs

Terrains de pétanque, skatepark, terrains
de soccer, balle-molle, basketball, volleyball,
piste d'athlétisme, modules pour enfants et
exercices extérieurs

Val-Brillant - Cédrière et au camping

Jeux pour enfants, exercices, skatepark, terrains
de tennis, volleyball et soccer, prêt de jeux
(de société, de fers, ballons, spikeball, etc.)

**St-Damase - École, bureau municipal
et entrée sud**

Patinoire et départ du parcours historique Bois BSL

St-Cléophas

Modules de jeux, terrain
de pétanque et patinoire

St-Noël

Sentiers du Parc Tartigou

POUR LES FAMILLES

**Atelier de cuisine parent/enfant
et futurs/nouveaux parents**

Sous formule *cuisinez et mangez ensemble*
Détails sur la programmation de la Maison des familles
de La Matapédia sur Facebook

Sortie spéciale FAMILLES du mois!

Une sortie par mois faite en collaboration avec différents organismes
pour la population sur tout le territoire. Exemples : rallye, disco sur glace, etc.
Détails sur la page Facebook COSMOSS Matapédia et
de la Maison des familles de la Matapédia

Activité paternelle

Une fois par mois. Pour les enfants accompagnés de leur figure paternelle
(papa, grand-papa, beau-papa, etc.) Détails sur la page Facebook
de la Maison des familles de la Matapédia

Amis des tout-petits

Un moment d'échange mensuel sur un sujet important pour les parents
d'enfants de 18 mois à 5 ans. En virtuel à partir de la Maison des familles
de La Matapédia. Détails sur le groupe Facebook

“La tarification incitative, c’est arrivé”

Le Mot vert du mois – « La tarification incitative, c’est arrivé » - Novembre 2025

La tarification incitative des déchets entrera officiellement en vigueur le **1er janvier 2026** sur tout le territoire de La Mitis et de La Matapédia. Rassurez-vous, nous ne sommes pas les premiers à adopter ce modèle ! La Ville d’Amqui, la Ville de Matane ainsi que la MRC des Basques l’utilisent déjà, et les résultats sont très positifs.

Mais c’est quoi cette fameuse tarification incitative ? C’est un système où **chacun paie en fonction de la quantité de déchets qu’il jette**. Un peu comme une facture d’électricité : **plus tu consommes, plus tu paies** ! C’est ce qu’on appelle le principe d’utilisateur-payeur.

Mais pourquoi aller vers ça ?

- Réduire la quantité de déchets envoyés à l’enfouissement
- Responsabiliser les citoyens sur leur impact environnemental
- Répartir plus équitablement les coûts

Comment ça va fonctionner ?

1. Bac roulant noir/vert à déchets (vignettes achetées)

- a. Un bac roulant à déchets, rien à faire.
- b. Deux bacs à déchets ou plus, tu dois acheter une vignette pour chaque bac roulant à déchets **supplémentaire** que tu veux faire ramasser et la mettre **DEVANT** ton bac.
- c. Tu peux te procurer la vignette en remplissant le formulaire sur le site Web www.ecoregie.ca/formulaires ou en appelant au 1 800 631-2924.
- d. La vignette sera chargée sur ton compte de taxes.
- e. Les blocs appartements recevront automatiquement les vignettes selon le nombre de logements. Aucune demande n’est nécessaire.

2. Conteneur

- a. Le montant variera selon le volume et la fréquence de collecte.
- b. Le montant sera chargé sur le compte de taxes.

Les bacs bruns et bleus eux ?

Il n’y a aucune limite et aucuns frais supplémentaires. Quand on trie correctement, il reste très peu de déchets. À peine **4 % de nos résidus finissent vraiment à la poubelle** ! Désormais, tous les contenants, emballages et imprimés vont dans le bac bleu, oui, même le sac de chips et le filet d’oignons. Tous les restes de table (cuits, crus ou périmés), les papiers et cartons souillés comme la boîte de pizza graisseuse, ainsi que les résidus de désherbage vont dans le bac brun. Résultat : il ne reste presque rien pour le bac à déchets.

En compostant et en recyclant mieux, on réduit directement notre facture !

Karolyne Beauchamp, Conseillère en gestion des matières résiduelles



Régie intermunicipale de traitement
DES MATIÈRES RÉSIDUELLES
MRC de La Matapédia et de La Mitis

Site web : www.ecoregie.ca

Facebook : [@RITMRMatapediaMitis](https://www.facebook.com/RITMRMatapediaMitis)

“La tarification incitative, c’est arrivé”

La Régie intermunicipale de traitement des matières résiduelles (RITMR) des MRC de La Mitis et de La Matapédia invite la population à participer aux séances d’information publiques portant sur la mise en place de la tarification incitative des déchets, qui entrera en vigueur le 1er janvier 2026 dans toutes les municipalités des deux territoires.

Ces rencontres seront l’occasion de comprendre concrètement le fonctionnement du nouveau système, de répondre aux questions et de découvrir comment chacun peut réduire sa facture en produisant moins de déchets.

• **La Mitis** : mardi 18 novembre 2025 à 19 h, au Centre administratif de la MRC de La Mitis (1534, boul. Jacques-Cartier, Mont-Joli)

• **La Matapédia** : mardi 25 novembre 2025 à 19 h, au Centre administratif de la MRC de La Matapédia (420, route 132 O., Amqui)

SAVIEZ-VOUS QUE ?

Seulement 4% de nos déchets devraient se retrouver au bac vert?
C'est pour ça que la collecte est aux 3 semaines

Pourquoi faire, la tarification incitative sur les déchets ?



- Encourage un meilleur tri
- Incite la réduction à la source
- Répartition plus équitable des coûts

DES QUESTIONS ?
BESOIN D'UNE VIGNETTE ?
Contactez la Régie !

1-800-631-2924
info@ecoregie.ca
www.ecoregie.ca/formulaires

Régie intermunicipale de traitement
DES MATIÈRES RÉSIDUELLES
MRC de La Matapédia et de La Mitis

La tarification incitative sur les déchets

PRINCIPE « UTILISATEUR-PAYEUR »



Achat de vignette pour les bacs roulants à déchets supplémentaires \$



Remplis formulaire au : www.ecoregie.ca



Appelle au : 1 800 631-2924



Prix en fonction du volume du conteneur à déchets et de sa fréquence de collecte



Compte de taxe municipale

Un seul bac roulant à déchets ? Pas besoin de vignette

DÈS LE 1^{ER} JANVIER 2026

Plus tu produis de déchets, plus tu paies

Règlement sur le prélèvement des eaux et leur protection



Règlement sur le prélèvement des eaux et leur protection (RPEP) Q-2, r.35.2

La présente chronique s'adresse aux citoyens dont la propriété est non desservie en aqueduc.

Le 2 mars 2015 entrain en vigueur le *Règlement sur le prélèvement des eaux et leur protection* en remplacement du *Règlement sur le captage des eaux souterraines* (Q-2, r.6). Il vise particulièrement à assurer la protection des eaux prélevées à des fins de consommation humaine ou à des fins de transformation alimentaire. Cependant, il s'applique à tout prélèvement d'eau.

Un certificat d'autorisation délivré par la municipalité est nécessaire avant d'effectuer l'aménagement d'une installation de prélèvement d'eau souterraine, de surface, de géothermie et modification substantielle, soit l'approfondissement d'un puits, sa fracturation, son scellement ou obturation qui ne sont pas soumis à l'autorisation du ministre.

Les documents accompagnant la demande certificat d'autorisation doivent être préparés et signés par une personne membre d'un ordre professionnel compétant en la matière et dans certains cas par un membre de l'Ordre des ingénieurs du Québec.

Toute nouvelle installation de prélèvement d'eau doit demeurer accessible pour des fins d'inspection, d'entretien, de désinfection ou de réparation des équipements ainsi que le cas échéant, pour son obturation ou son démantèlement (art 14)

L'installation doit être munie en tout temps d'un couvercle résistant aux intempéries, aux contaminants et à la vermine et, si l'installation est exposée à des risques d'immersion, aux infiltrations d'eau (art.18).

La finition du sol autour de l'installation doit empêcher la présence d'eau stagnante et prévenir le ruissellement d'eau en direction de l'installation sur une distance de 1 m autour de l'installation (art.18)

L'installation doit être repérable visuellement (art. 18). Toutefois, il est possible pour le propriétaire de respecter les conditions de l'article 18 en indiquant sa localisation, par exemple, au moyen d'un poteau aménagé à proximité de l'installation de prélèvement qui préciserait sa localisation.

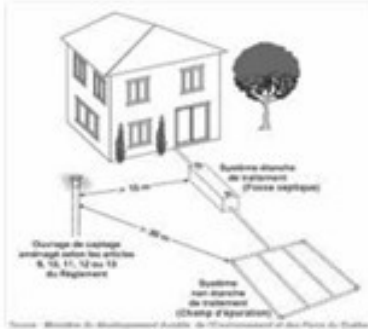


Si une activité de fracturation hydraulique est effectuée à partir de l'installation, de l'eau répondant aux normes de qualité d'eau potable prévues au Règlement sur la qualité de l'eau potable (chapitre Q-2, r.40) doit être utilisée (art. 18).

Si le propriétaire n'a plus l'intention de l'entretenir ou exploité son puits selon les conditions de l'article 18 du RPEP, il doit s'assurer de faire obturer son installation de prélèvement d'eau selon l'article 20 du RPEP.

Règlement sur le prélèvement des eaux et leur protection

Une installation de prélèvement d'eau souterraine effectué à des fins de consommation humaine doit être conçue avec des matériaux appropriés à l'alimentation en eau potable.



Elle doit être nettoyée et désinfectée avant sa mise en opération afin d'éliminer toute possibilité de contamination de l'eau. Il en va de même de tout équipement accessoire installé plus de 2 jours après le nettoyage et la désinfection d'une telle installation (art.22).

Tous types de prélèvement d'eau doivent être suivis d'un rapport transmis à la municipalité dans les 30 jours suivant la fin des travaux et accompagnés de documents selon leur type de prélèvement (art. 21, 30).

Le RPEP n'oblige pas le propriétaire d'un nouveau puits à prélever des échantillons dans les 30 jours suivant sa mise en marche et à les faire analyser par un laboratoire accrédité. Néanmoins, cette opération, lui est recommandée afin de s'assurer que l'eau qu'il consommera et que ses visiteurs consommeront sera potable (article 3 du Règlement sur la qualité de l'eau potable). Si un visiteur était malade après avoir bu de son eau, le propriétaire pourrait en être tenu responsable.

Un message de votre municipalité

Mise en garde

Le présent document est un instrument d'information. Son contenu ne constitue aucunement une liste exhaustive des règles prévues aux règlements d'urbanisme. Il demeure la responsabilité du requérant de se référer aux règlements d'urbanisme ainsi qu'à toutes autres normes applicables, le cas échéant.

KARINE-JULIE GUÉNARD, inspectrice municipale
(418) 629-2053 poste 1129 Courriel : k.guenard@mrcmatapedia.quebec
Bureau municipal tous les mercredis (mai à Septembre)

Communiquer vos articles pour le journal ?

Trois façons de faire parvenir vos articles et/ou de communiquer avec nous:

- Par courriel: (photos numériques, articles, questions et/ou commentaires)
journalstmoise@gmail.com
- En personne (photos à scanner, articles écrits à la main etc.) :
Bureau municipal, 117B rue Principale, Saint-Moïse
418 776-2833 poste 2
- Par téléphone : 418 776-2833 poste 2

le journal peut également être consulté en version PDF sur le site web de la Municipalité
www.st-moise.com

Logements

Logements disponibles pour les personnes de 55 ans et plus à louer.



à l'Office d'habitation Fleuve et Vallée
8 rue HLM
Saint-Moïse G0J 2Z0

418 756-3016 poste 0

Date de tombée du prochain bulletin : 1er décembre 2025

Calendrier municipal des collectes

NOVEMBRE

D	L	M	M	J	V	S
2	3	4 	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14 	15
16	17	18 	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28 	29
30						

DÉCEMBRE

D	L	M	M	J	V	S
	1	2 	3	4	5	6
7	8	9 	10	11	12 	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26 	27
28	29	 	31			



Informations
au verso



Soutien financier de la MRC de La Matapédia



Municipalité Amie des Aînés